**Le résumé**

**Qu’est-ce qu’un résumé de mémoire/thèse**

Il s’agit d’une brève description du mémoire ou de la thèse de doctorat qui suit. Elle doit permettre au lecteur de cerner le sujet rapidement et de soulever son intérêt. Le but du résumé est de donner à vos lecteurs une vue ensemble claire de vos recherches et conclusions.

**Où se place le résumé ?**

Un résumé se place au début de mémoire/ de thèse, juste après les remerciements et avant le sommaire.

Voici que doit contenir votre résumé :

* Le titre et sujet ;
* La motivation de l’auteur ;
* L’intérêt de la question ;
* La problématique ;
* Le choix de la méthodologie ;
* Les résultats principaux ;
* Les conclusions,
* Les mots clés.

Vous pouvez rédiger le résumé au présent simple ou au passé composé. Pour le mémoire, le résumé ne doit pas dépasser une page.

Il est recommandé de rédiger un résumé d’un mémoire ou d’une thèse en arabe et en anglais, en plus de celui en français. Le résumé en anglais permet aux lecteurs non-francophones de savoir de quoi parle votre mémoire/thèse.

**L’avant-projet**

Avant de s’aventurer pour de vrai dans un travail de recherche, il faudrait avant tout rédiger un document de 2,3 à 10 pages qui montre clairement l’idée générale de votre projet de recherche, ce document est dit avant-projet. Il a pour rôle de définir avec exactitude le sujet sur lequel vous allez travailler, le problème et les conjectures posés, les outils d’investigation sur lesquels vous allez vous basé en menant votre étude et une bibliographie de départ qui montre que vous vous êtes documenté quant à votre étude que vous voulez mettre en évidence. L’avant-projet sert à:

• Résumer en quelques pages un travail d’envergure parfois importante,

• Montrer vos motivations quant au sujet choisi,

• Mettre en évidence l’objectif visé par l’étude,

• Démontrer si le travail peut ou ne pas tenir la route notamment en termes de faisabilité.

**L’intitulé du sujet de recherche**

L’intitulé d’un mémoire, d’une thèse de recherche n’est pas une tâche aisée, sa formulation repose habituellement sur une réflexion profonde. Un sujet doit être énoncé d’une façon claire et simple. Il faut éviter les intitulés trop longs ou ambigus.

Le plus souvent, le sujet est formulé en une ou deux phrases averbales, tout en étant captivant - (The importance of stupidity in scientific research/ Martin Schwarts), (Les algériens et leur(s) langue(s) / Khawla T, Ibrahimi), (Vous avez dit langue étrangère le français en

Algérie ? / Derradji Yacine)… il doit représenter intelligemment et explicitement le contenu de l’étude ; il doit avoir un lien direct avec le questionnement posé (la problématique). Un bon intitulé représente les limites de l’étude en question, chaque élément linguistique employé compte énormément pour cette fin, en aucun cas l’un de ces éléments est choisi de façon fortuite.

Vous trouvez dans ce qui suit quelques exemples d’intitulés qui nécessitent des reformulations :

- La présence subjective d’Assia Djebbar dans l’œuvre littéraire : cas de la littérature algérienne d’expression francophone d’après l’indépendance.

- Les expressions vulgaires dans le langage des habitants de Sétif et leur impact sur les relations sociales.

- Etude de la non-participation des élèves à la séance de l’oral : cas de la 5ème année primaire de l’école Hassiba Ben Bouali.

- Les marques de la menace dans le discours politique du général El Gaïd Salah et son impact sur le mouvement populaire du pays.

L’intitulé d’un sujet de recherche est souvent provisoire, il est mis au point au fur et à mesure avec l’avancement de l’étude. On ne peut juger sa pertinence de façon définitive, il se peut qu’il soit clair pour le chercheur lui-même, mais non pas pour l’intégralité de la communauté scientifique !

**Le corpus**

Un corpus est un ensemble fini d’énoncés pris pour objet d’analyse. Selon Galisson, c’est un ensemble fini d’énoncés considérés comme caractéristiques du type de langue à étudier. Un corpus est la matière brute à analyser, c’est l’ensemble de données recueillies ayant pour finalité de les étudier avec détail et précision. Suivant cette définition, un corpus n’est pas uniquement un ensemble d’énoncés, de phrases, de textes, ou de discours ; dans ce cas, un ensemble d’images, de sons, de discours oraux, de podcasts vidéos… peuvent constituer un corpus. Ainsi, en sociolinguistique est corpus une série de questionnaires ou d’enregistrements, une émission radiophonique ou des caricatures journalistiques ; il peut être un manuel scolaire, des témoignages d’enseignants ou d’apprenants en didactique ; un roman ou un ensemble de romans est un corpus pour un littéraire ; un discours politique est un corpus pour un analyste de discours.

**L’introduction**

L'introduction est une partie cruciale et incontournable de toute recherche. Il ne peut Y avoir de mémoire ni de thèse sans introduction. C'est la première partie par laquelle le lecteur accède au contenu du travail effectué sur le sujet choisi. C'est pourquoi il faut lui accorder un soin particulier, tant au niveau de la rédaction que de la construction. En principe, et en fonction de la discipline, du domaine et du sujet choisis, l'introduction dort renfermer au moins les sous parties suivantes sans peur autant les signaler explicitement dans la rédaction (pas d'intertitres) :

1) Définir le cadre de l'étude et l'optique dans laquelle sera traitée la question.

2) poser la problématique du sujet après analyse de l'intitulé.

3) synthétiser « l'état de la recherche » sur le sujet ou la question choisie.

4) Présenter le corpus ou le support de l'étude et justifier son choix.

5) Annoncer les grandes lignes du mémoire ou de la thèse, ainsi que les axes d'analyse retenus pour le sujet.

Ainsi conçue, l'introduction permet de poser une question centrale que l'étudiant chercheur tentera de traiter en apportant des éléments de réponse issus de la phase préparatoire d'investigation. Pour ce faire, il mettra en perspective la question, précisera le cadre théorique de référence et annoncera les étapes qu'il aura fixées pour mener à bien son étude.

• Une bonne introduction doit être bien rédigée (sans fautes d'orthographe ni maladresses de style) et construite progressivement en allant de ce que l'on sait vers ce que l'on se propose d'étudier ou d'approfondir. Elle doit surtout capter l'attention du lecteur en posant des questions pertinentes et en mettant en place un cheminement intellectuel original.

• A titre d'information sur la longueur d'une introduction, disons que celle-ci doit osciller entre 5 et 10 pages pour un mémoire de recherche et 10 et 15 pages pour une thèse de Doctorat. Mais l'essentiel est de respecter un certain équilibre des parties lorsque l'on se propose de rédiger sa recherche. De ce point de vue l'introduction ne doit pas être trop limitée disproportionnée par rapport aux autres parties.

• L'importance de l'introduction tient au fait qu'elle constitue l’entrée en matière qui va capter l’attention du lecteur ou le détourner du sujet. La première impression, on le sait, est essentielle pour la poursuite de la lecture. Alors pensez abord à votre lecteur en écrivant l'introduction ! (Guidère).